



Strasbourg, le 11 mai 2020
[de18f_2020.docx]

T-PVS/DE(2020)18

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

40^e réunion
Strasbourg, 30 novembre - 4 décembre 2020

**Groupe de spécialistes du
Diplôme européen des espaces protégés**

18 - 19 mars 2020
(réunion virtuelle)

RAPPORT DE REUNION

*Document préparé par
la Direction de la Participation démocratique*

TABLE DES MATIERES

Rapport de la réunion	- 3 -
1. Bienvenue et ouverture de la réunion	- 4 -
2. Adoption du projet d'ordre du jour	- 4 -
3. Informations générales sur les activités présentant un intérêt pour les travaux du Groupe	- 4 -
4. Projets de résolutions de 2019 en attente	- 4 -
5. Conclusions des missions consultatives, discussion et propositions au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.....	- 5 -
6. Présentation des conclusions des rapports par le Secrétariat et par le Groupe de spécialistes	- 11 -
7. Expertises sur les lieux en 2020.....	- 14 -
8. Développement stratégique du Diplôme européen	- 14 -
9. Questions diverses	- 16 -
10. Date et lieu de la prochaine réunion	- 17 -
11. Conclusions de la réunion.....	- 17 -
Annexe 1 – Programme	- 18 -

RAPPORT DE LA REUNION

Le Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés a tenu une réunion virtuelle les 18 et 19 mars 2020. Le Comité permanent/Bureau est invité à:

- prendre note du rapport de la réunion du Groupe de spécialistes;
- saluer l'octroi du Diplôme européen au Parc régional de Gallipoli Cognato (Italie), qui est en attente d'adoption par le Comité des Ministres;
- exprimer son inquiétude face à la dégradation de la situation dans le Parc national de Doñana (Espagne) et prendre note de la décision du Groupe de spécialistes de différer le renouvellement de son Diplôme;
- exprimer son inquiétude à propos de la situation non résolue dans la Réserve naturelle de Scandola (France), et prendre acte de la décision du Groupe de spécialistes de ne pas renouveler son Diplôme;
- noter le fait que le Diplôme européen ne sera pas renouvelé pour le Parc national des Ecrins (France), à la demande des autorités de gestion;
- envisager de transmettre au Comité des Ministres, pour adoption formelle, les projets de Résolutions relatives au renouvellement du Diplôme à 13 espaces et à l'octroi de celui-ci à un nouvel espace (voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#));
- prendre note des 13 expertises sur les lieux prévues en 2020;
- saluer les mises à jour permanentes du tableau de bord et de la base de données du Diplôme européen et la cartographie des multiples désignations/certifications dont les espaces diplômés font l'objet;
- prendre note des conclusions de la discussion sur une vision pour le Diplôme européen pour la prochaine décennie.

1. BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA REUNION

M. Jan Plesnik (République tchèque), Président du Groupe de spécialistes, ouvre la réunion le mercredi 18 mars 2020 par visioconférence. Il souhaite la bienvenue aux participants et en particulier aux deux nouveaux membres du Groupe de spécialistes : Panayiotis Dimitrakopoulos (Grèce) et Pep Amengual (Espagne). Il indique que les membres pour l'Autriche et la Finlande demandent à être excusés. Il remercie le Groupe pour ses contributions et le Secrétariat pour la préparation de la réunion virtuelle et des documents de travail, tout particulièrement dans le contexte difficile de la pandémie du COVID-19.

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le Groupe adopte le projet d'ordre du jour (voir Annexe 1)

3. INFORMATIONS GENERALES SUR LES ACTIVITES PRESENTANT UN INTERET POUR LES TRAVAUX DU GROUPE

3.a Brève présentation du rapport de la réunion tenue par le Groupe en 2019 et des activités menées au cours de la dernière année

Le Président évoque brièvement les résultats et conclusions de la réunion de 2019 du Groupe de spécialistes. Il souligne le fait que le Diplôme européen est une récompense prestigieuse dont l'importance est sous-estimée.

3.b Suivi par le Secrétariat des conclusions de la réunion 2019 du Groupe de spécialistes

Le Secrétariat décrit le suivi donné aux décisions prises par le Groupe de spécialistes en 2019. Il relève que le Comité des Ministres a formellement adopté les résolutions relatives au renouvellement du Diplôme européen en faveur de 11 espaces en 2019. En outre, 17 expertises sur les lieux ont été réalisées afin de déterminer la possibilité d'un renouvellement pour ces espaces en 2020.

Le Secrétariat a également continué d'améliorer le site internet du tableau de bord du Diplôme européen et de perfectionner la base de données des espaces diplômés. Dans le cadre du 40^e anniversaire de la Convention de Berne, une exposition sur le Diplôme européen des espaces protégés, qui tire parti du matériel produit pour le 50^e anniversaire du Diplôme européen, a été présentée lors de la 39^e réunion du Comité permanent de la Convention de Berne. Une nouvelle carte de la communauté des espaces a été conçue.

Le slogan: « Récompenser la gestion exemplaire d'un patrimoine naturel européen exceptionnel », présenté après consultation des responsables d'espaces diplômés, a été ajouté à l'exposition.

Le Secrétariat présente également la liste des décisions et des textes adoptés concernant le Diplôme européen des espaces protégés lors de la 39^e réunion du Comité permanent de la Convention de Berne.

4. PROJETS DE RESOLUTIONS DE 2019 EN ATTENTE

Réserve naturelle De Oostvaardersplassen & Parc national Weerribben-Wieden

Le **Secrétariat** introduit la discussion en indiquant que suite à une expertise conjointe sur les lieux dans ces deux espaces menée en août 2018 (rapports d'expertise [T-PVS/DE\(2019\)11](#) et [T-PVS/DE\(2019\)09](#)) et à l'approbation des projets de résolutions (document [T-PVS/DE\(2020\)11](#)) relatives au renouvellement par la réunion du Groupe de spécialistes du Diplôme, en mars 2019, les autorités néerlandaises ont demandé le retrait de ces résolutions de l'ordre du jour de la réunion du Comité des Ministres de juillet 2019 pour en réévaluer les conditions. Les autorités néerlandaises craignent que ces conditions soient impossibles à respecter en raison de récents changements du droit néerlandais, et souhaitent qu'elles soient modifiées ou supprimées.

Mme Wilmar Remmelts, Ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments et correspondante nationale pour la Convention de Berne, souligne que pour les autorités néerlandaises il manque une étape dans le processus de renouvellement : l'information des autorités nationales pertinentes par le biais du correspondant national de la Convention de Berne sur les conditions dont le renouvellement est assorti. Elle

note que les autorités ont un problème avec la 2^e condition parce qu'elle est incompatible avec les objectifs de Natura 2000, tout comme la 1^{ère} condition.

Mme Susan Bonenkamp, Responsable de Site, Réserve naturelle « De Oostvaardersplassen », a apprécié la visite de l'expert du DEEP, Maurice Hoffman, en 2018, et confirme que le renouvellement du Diplôme revêt une grande importance pour la Réserve.

S'agissant de la Condition 2, la direction convient qu'il est très important d'accorder de la place aux processus naturels, mais note que ce n'est pas toujours possible – les dynamiques biologiques, celle du paysage, les fortes augmentations des effectifs des grands herbivores, etc. engendrent une situation complexe. L'espace disponible pour la nature est limité dans le paysage fortement modifié, exploité et urbanisé des Pays-Bas. En outre, les prédateurs naturels des herbivores y sont rares. Enfin, les grands herbivores ne peuvent pas beaucoup s'y déplacer et se disperser et la faible dynamique du niveau des eaux et la restauration des marais appellent parfois des interventions. Par conséquent cet écosystème vise à rester proche de la nature, mais il a besoin d'une certaine gestion.

S'agissant de la Condition 3, les autorités sont en principe d'accord avec l'idée d'établir des connexions entre les espaces naturels et de créer des couloirs écologiques mais, suite à de récentes décisions politiques, il y a peu de chances que de tels idéaux soient poursuivis dans un proche avenir.

S'agissant de la Condition 1 sur l'aéroport, les actuels couloirs aériens ne menacent aucune espèce d'oiseaux. Le parc a validé les conclusions de l'Evaluation environnementale stratégique. Il a étudié attentivement comment protéger les espèces d'oiseaux et atteindre ses objectifs Natura 2000, et considère que la Réserve peut continuer d'assurer une bonne gestion malgré la présence de l'aéroport.

M. Maurice Hoffmann, l'expert indépendant, explique que les nouvelles conditions qu'il a énoncées constituent la suite logique de celles de la résolution précédente, de 2009. Un problème clé est celui de la non-intervention dans la dissémination des grands herbivores, malgré l'absence d'impact des prédateurs. Etant donné qu'il n'a constaté aucun changement par rapport à 2009, il a de nouveau inscrit ces points dans les trois nouvelles conditions. Concernant la condition relative à l'aéroport, elle anticipe la protection de l'avifaune face au développement futur de l'aéroport et des zones de survol.

A l'issue d'un débat, le Président remercie les deux représentantes des Pays-Bas pour leur excellente présentation et rappelle que cette Réserve constitue une zone protégée très importante en Europe. Il résume en notant que le Groupe de Spécialistes doit soit insister sur les conditions, soit prendre en compte l'évolution des politiques nationales et modifier les conditions, car il serait inutile de formuler des conditions impossibles à mettre en œuvre d'un point de vue juridique.

Sur recommandation du Secrétariat, il informe également les représentantes des Pays-Bas du fait qu'afin d'éviter des problèmes futurs de communication, chacun des projets de résolution du Groupe de spécialistes du Diplôme sera communiqué aux Correspondants nationaux concernés de la Convention de Berne avant d'être soumis au Comité des Ministres.

Considérant que seuls deux membres du Groupe de Spécialistes ont participé à la discussion et que le document d'information des autorités néerlandaises n'a été communiqué au Groupe que la veille de la réunion, le Président suggère de différer à la réunion de 2021 la décision de modifier ou non le projet de Résolution, car le Groupe de Spécialistes a besoin de plus de temps pour étudier les nouveaux éléments soumis par les autorités néerlandaises. Le Groupe approuve et **la décision est reportée.**

5. CONCLUSIONS DES MISSIONS CONSULTATIVES, DISCUSSION ET PROPOSITIONS AU COMITE DES MINISTRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

17 expertises sur les lieux ont été menées en 2019, mais seuls 15 rapports de missions consultatives ont été examinés par le Groupe de Spécialistes. Les rapports sur les missions dans la Réserve naturelle des Desertas et dans le Parc national des Montagnes blanches de Crète ont été diffusés par la voie électronique auprès des membres du Groupe de Spécialistes en même temps que les projets de résolutions relatives aux

renouvellements du Diplôme qui devaient intervenir en 2019. Les Diplômes de la Réserve naturelle des Desertas et du Parc national des Montagnes blanches de Crète ont été renouvelés jusqu'en 2029.

5.a Parc national de Doñana (Espagne)

L'expert indépendant, M. Olivier Biber, présente aux membres du Groupe de spécialistes les conclusions de l'expertise sur les lieux dans le Parc national de Doñana (Espagne) (rapport [TPVS/DE\(2020\)01](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

A l'issue d'une discussion autour de plusieurs aspects négatifs de la situation du Parc, et notamment le fait qu'il est actuellement visé par une procédure de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et a récemment fait l'objet d'une mission de suivi réactif du Centre du Patrimoine mondial menée conjointement par l'UICN et le Secrétariat de Ramsar, **le Président décide de différer la décision** de renouvellement du Diplôme concernant le Parc national de Doñana

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat de s'informer, en lien avec le Président, auprès de la Commission européenne sur l'état d'avancement de la procédure judiciaire, de l'UNESCO afin d'obtenir le rapport de la récente mission de suivi, et de la Convention Ramsar pour savoir pourquoi le Parc est encore inscrit sur le Registre de Montreux. Quand ces informations seront réunies, le Président pourra convoquer une réunion extraordinaire du Groupe de Spécialistes afin de prendre une décision sur le renouvellement du Diplôme de ce Parc national.

5.b Parc naturel germano-luxembourgeois (Allemagne/Luxembourg)

L'expert indépendant, M. Olivier Biber, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans le Parc naturel germano-luxembourgeois (Allemagne/Luxembourg) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2020\)15](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 8 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de trois recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur du Parc naturel germano-luxembourgeois - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#). Le Groupe décide de renouveler le Diplôme pour 8 ans – jusqu'en 2028 – afin d'assurer la cohérence avec la validité du précédent renouvellement.

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.c Parc national de Berchtesgaden (Allemagne)

L'expert indépendant, M. Robert Brunner, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans le Parc national de Berchtesgaden (Allemagne) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [T-PVS/DE\(2020\)02](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit d'une condition et de onze recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur du Parc national de Berchtesgaden - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.d Réserve de Biosphère du Delta du Danube (Roumanie)

L'expert indépendant, M. Robert Brunner, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans la Réserve de Biosphère du Delta du Danube (Roumanie) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2019\)18](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de huit recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur de la Réserve de Biosphère du Delta du Danube - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.e Zone panoramique de Fair Isle (Royaume-Uni)

L'expert indépendant, M. Robert Brunner, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans la Zone panoramique de Fair Isle (Royaume-Uni) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2020\)03](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de trois conditions et de quatre recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur de Zone panoramique de Fair Isle - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.f Parc régional de Gallipoli Cognato (Italie)

L'expert indépendant, M. Eladio Fernandez-Galiano, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans le Parc régional de Gallipoli Cognato (Italie) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2019\)14](#)). Sur la base de ses constats, il suggère d'octroyer le Diplôme européen au Parc régional.

Les membres du Groupe de Spécialistes saluent le rapport de la mission d'évaluation dans le Parc régional de Gallipoli Cognato, dont les conclusions confirment l'intérêt européen du Parc et l'efficacité des mesures de conservation qu'il applique.

Les membres décident par conséquent, à l'unanimité, d'octroyer au Parc régional de Gallipoli Cognato le Diplôme européen des espaces protégés, et approuvent un projet de résolution assorti de deux conditions et de cinq recommandations - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.g Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciucoli (Italie)

L'expert indépendant, M. Pierre Galland, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans le Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciucoli (Italie) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2019\)15](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de dix recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur du Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciucoli - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.h Aires protégées de Vashlovani (Géorgie)

L'expert indépendant, M. Pierre Galland, présente aux membres du Groupe de spécialistes les conclusions de l'expertise sur les lieux dans les Aires protégées de Vashlovani (Géorgie) (rapport [TPVS/DE\(2020\)04](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de sept recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur des Aires protégées de Vashlovani - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.i Zone protégée d'Ipolytarnóc (Hongrie)

L'expert indépendant, M. Maurice Hoffman, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans la Zone protégée d'Ipolytarnóc (Hongrie) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2020\)05](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit le renouvellement du Diplôme européen en faveur de la Zone protégée d'Ipolytarnóc de douze recommandations, reprises dans le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.j Zone protégée des collines de Szénás (Hongrie)

L'expert indépendant, M. Bev Nichols, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans la Zone protégée des collines de Szénás (Hongrie) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2020\)14](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit d'une condition et de huit recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur Zone protégée des collines de Szénás - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.k Réserve naturelle nationale de Karlštejn (République tchèque)

L'experte indépendante, Mme Ana Rainho, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans la Réserve naturelle nationale de Karlštejn (République tchèque) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2020\)08](#)). Se fondant sur ses constats, elle propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de cette réserve pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'experte et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de huit recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur Réserve naturelle nationale de Karlštejn - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.l Paysage protégé de Bile Karpaty (République tchèque)

L'experte indépendante, Mme Ana Rainho, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans le Paysage protégé de Bile Karpaty (République tchèque) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2020\)09](#)). Se fondant sur ses constats, elle propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'experte et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de cinq recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur Paysage protégé de Bile Karpaty - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.m Réserve nationale de Biosphère de Berezinsky (Belarus)

L'experte indépendante, Mme Blanca Ramos, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans la Réserve nationale de Biosphère de Berezinsky (Belarus) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2020\)06](#)). Se fondant sur ses constats, elle propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'experte et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de deux conditions et de cinq recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur de la Réserve nationale de Biosphère de Berezinsky - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.n Parc national de Podyji (République tchèque)

L'expert indépendant, M. Peter Skoberne, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans le Parc national de Podyji (République tchèque) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [TPVS/DE\(2020\)13](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour **9 années** supplémentaires, afin que la date de renouvellement corresponde à celle du parc qui lui est associé, le Parc national de Thayatal (Autriche) et que des expertises sur les lieux conjointes puissent y être organisées à l'avenir.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de sept recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur du Parc national de Podyji - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

5.o Réserve naturelle intégrale de Sasso Fratino (Italie)

L'expert indépendant, M. Peter Skoberne, présente les conclusions de l'expertise sur les lieux dans la Réserve naturelle intégrale de Sasso Fratino (Italie) aux membres du Groupe de spécialistes (rapport [T-PVS/DE \(2020\) 07](#)). Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur de ce parc pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de sept recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur de la Réserve naturelle intégrale de Sasso Fratino - voir le document [T-PVS/DE\(2020\)12](#).

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat du suivi de la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et de son éventuelle adoption par le Comité des Ministres en 2020.

6. PRESENTATION DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS PAR LE SECRETARIAT ET PAR LE GROUPE DE SPECIALISTES

6.a Analyse des rapports annuels

Le Secrétariat rappelle au Groupe les objectifs des rapports annuels ainsi que le mandat du Groupe, qui sont définis par la Résolution CM/ResDip(2008)1 sur le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés.

Le Secrétariat rappelle également qu'il prépare des masques nominatifs de rapports énonçant les conditions et recommandations concernant chacun des espaces, et qu'il envoie ces masques à chaque responsable de site, à titre individuel, pour contribuer à ce que les rapports soient plus pertinents et plus concis.

En 2019, 62 rapports ont été envoyés pour un total de 73 espaces, c'est-à-dire par 85% des responsables, contre 96% en 2018.

Le système de notation servant à mesurer à quel point les espaces diplômés s'acquittent de leur obligation de rapport annuel a été actualisé en conséquence.

4 espaces ont une note rouge. Les Hautes Fagnes n'ont toujours pas soumis de rapport malgré les contacts pris avec le correspondant permanent de la Convention de Berne pour la Belgique. 2 espaces français (Port Cros et Scandola) et un espace tchèque (Paysage protégé de Bilé Karpaty) ont également soumis moins de 3 rapports annuels depuis 2014.

11 espaces ont une note orange (entre 3 et 4 rapports soumis depuis 2014).

Le Secrétariat et le Groupe de Spécialistes resteront attentifs à l'évolution de ces notes à l'avenir.

Tout comme les années antérieures, des membres du Groupe ont participé à l'évaluation des rapports annuels sur la base des formulaires d'évaluation. Le document [T-PVS/DE \(2020\) 17](#) reprend les conclusions du Groupe pour chacun des espaces diplômés.

Le Groupe de Spécialistes salue les conclusions du cycle 2019 de rapports annuels et remercie les responsables des espaces diplômés de s'être conformés à cette obligation, les membres du Groupe de Spécialistes pour leur contribution à l'analyse des rapports et le Secrétariat pour les efforts considérables investis dans le développement et l'exploitation de ces outils de suivi efficaces et faciles d'utilisation pour le Diplôme européen.

Il note également qu'un rapport a été soumis par le Parc national des Ecrins (France), alors même que les autorités du Parc avaient indiqué qu'elles ne souhaitaient plus le Diplôme et demandaient leur retrait de la liste des espaces diplômés à compter du 18 juillet 2020.

6.b Suivi des zones identifiées en 2019 comme appelant une attention particulière

• Réserve naturelle de Scandola (France)

Le Secrétariat rappelle la situation particulière de la Réserve naturelle de Scandola et rappelle que suite à l'expertise sur les lieux réalisée en 2018 par l'expert, Olivier Biber (rapport [T-PVS/DE\(2019\)2](#)), et la recommandation correspondante, la décision de renouveler le Diplôme a été suspendue en attendant l'extension de la Réserve naturelle et la création d'un parc marin au plus tard le 31 janvier 2020.

En mai 2019 le Secrétariat a écrit aux autorités responsables et au Correspondant permanent de la Convention de Berne pour la France afin de les informer de la décision du Groupe de Spécialistes.

Malgré l'engagement pris par le Correspondant permanent de la Convention de Berne pour la France à la 39^e réunion du Comité permanent, la lettre est restée sans réponse.

En outre, l'expert s'est à nouveau rendu dans la Réserve en juillet 2019 et a conclu à l'absence de progrès tandis que la situation, et notamment la pression du tourisme, s'était aggravée.

Le Groupe de Spécialistes décide à l'unanimité de ne pas renouveler le Diplôme en faveur de la Réserve naturelle de Scandola, en raison de l'absence considérable de progrès et des maigres efforts de communication avec le Secrétariat, malgré les multiples avertissements des dernières années. Il charge toutefois le Secrétariat de poursuivre la surveillance de cet espace, si possible en lien avec d'autres organisations comme le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, et de faire rapport chaque année à la réunion du Groupe de Spécialistes.

• Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg (Allemagne)

Le Secrétariat rappelle la situation de la Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg qui est actuellement examinée parce que les autorités régionales (Landkreis Heidekreis) envisagent l'installation du parc d'éoliennes de Volkwardingen, qui altérerait le paysage exceptionnel et la diversité biologique de la Lande de Lunebourg, créerait un obstacle dans un important couloir de migration du Tétralyre et de la Cigogne noire et détruirait un habitat important pour les chauves-souris et les oiseaux.

En 2019, les autorités responsables de la Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg se sont plaintes qu'elles demandaient depuis 2016 l'appui du Conseil de l'Europe par le biais de leurs rapports annuels pour empêcher l'implantation du parc d'éoliennes de Volkwardingen et avaient appelé le Comité permanent de la Convention de Berne à saisir l'Union européenne afin de protéger l'un des plus anciens espaces diplômés par tous les moyens légaux possibles.

Le Secrétariat a certes invité les autorités à recourir au système des dossiers de la Convention de Berne pour confier au Comité permanent un mandat d'intervention et lui permettre d'alerter la Commission européenne des préoccupations et d'étudier la faisabilité d'une pleine évaluation des retombées sur l'environnement, conformément à la Directive Habitats de l'UE, mais les problèmes de communication entre le Conseil de l'Europe et la direction du parc sont manifestes.

Il a été proposé d'organiser une expertise sur les lieux cette année au lieu de ce qui était initialement prévu, en 2021, afin de rétablir le dialogue et d'assurer une nouvelle fois les autorités de gestion du soutien du Groupe de Spécialistes.

Le Groupe de Spécialistes se déclare une nouvelle fois très préoccupé par le projet de parc d'éoliennes qui est toujours envisagé. Il décide de mener une expertise sur les lieux anticipée cette année pour dresser le bilan de la situation sur le terrain et donner plus de temps au Groupe pour évaluer les problèmes et rendre une décision documentée et objective concernant un renouvellement du Diplôme en faveur de la Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg.

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat d'organiser une expertise sur les lieux anticipée cette année en tenant compte des possibles perturbations liées à l'actuelle crise du Covid-19.

- **Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie)**

Les principaux problèmes restent l'adoption officielle du nouveau plan de gestion, prévue en 2013, et la gestion de l'Ours marsicain.

Alors que le Groupe de Spécialistes a encouragé chaque année les autorités responsables à adopter le plan de gestion, le rapport annuel 2019 indique à nouveau que ce plan attend toujours la validation des autorités des 3 régions.

S'agissant du programme de surveillance de l'Ours marsicain, les autorités responsables ont chargé l'université de Rome d'établir un nouveau protocole de surveillance génétique de cette espèce, et un budget de 360 000 € a été octroyé au Service scientifique du parc, essentiellement pour la gestion de l'Ours marsicain.

Le Groupe de Spécialistes s'inquiète une fois de plus des retards dans l'adoption du plan de gestion du Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise et prie les autorités responsables de soumettre un rapport précisant le calendrier de finalisation du processus d'adoption.

- **Réserve naturelle de Weltenburger Enge**

Le Secrétariat rappelle aux membres du Groupe de Spécialistes que début février 2019, suite à l'été particulièrement chaud et sec de 2018, les autorités de la Réserve naturelle de Weltenburger Enge ont envisagé de creuser une berge en gravier afin que les embarcations puissent manœuvrer sans danger quand le niveau de l'eau du Danube baisse, mais cette opération menacerait les espèces rares de poissons et la faune sauvage de ces berges.

Aucune excavation n'a été pratiquée en 2019, mais les débordements du cours d'eau ont altéré les berges en gravier.

L'expert, Robert Brunner, signale que le mois dernier des coupes claires ont été réalisées à la fois dans l'espace diplômé et dans la zone naturelle protégée dont l'inclusion a été recommandée dans le site du Diplôme européen suite à l'expertise sur les lieux menée en 2016. Il informe également le Groupe que les moteurs des nouveaux types d'embarcations pour touristes risquent d'endommager les écosystèmes du cours d'eau.

Etant donné les violations de plusieurs recommandations (1 et 6) dont le renouvellement du Diplôme était assorti en 2017, l'expert suggère de réaliser une expertise supplémentaire sur les lieux avant que la situation ne se dégrade davantage et que de nouveaux secteurs de la forêt soient abattus.

Le Groupe de Spécialistes se déclare préoccupé par les récentes informations alarmantes provenant de la Réserve naturelle de Weltenburger Enge et décide d'envoyer une expertise exceptionnelle sur les lieux cette année afin d'évaluer la situation sur le terrain et de déterminer dans quelle mesure les recommandations dont le dernier renouvellement du Diplôme était assorti sont respectées.

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat d'organiser une expertise supplémentaire sur les lieux cette année, en tenant compte des possibles perturbations liées à l'actuelle crise du Covid-19.

- **Réserve naturelle de Wurzacher Ried**

Le Secrétariat informe le Groupe de Spécialistes qu'en février 2020, il a été informé des projets d'implantation d'un parc de capteurs photovoltaïques dans la Réserve naturelle de Wurzacher Ried. Aucune mention de ce projet n'est faite dans le rapport annuel de 2019.

S'il était confirmé, le projet risque de perturber le paysage harmonieux et naturel du site par des infrastructures techniques.

Le Groupe de Spécialistes s'inquiète des projets de construction d'infrastructures à l'intérieur de la Réserve naturelle de Wurzacher Ried, l'espace diplômé, et demande aux autorités responsables de fournir des informations complètes et détaillées, assorties de cartes, concernant le parc photovoltaïque envisagé.

7. EXPERTISES SUR LES LIEUX EN 2020

Le Secrétariat se réfère au document [T-PVS/DE\(2019\)19](#) qui présente les espaces dont le Diplôme arrive à échéance en 2021 et qui pourraient donc faire l'objet d'une expertise sur les lieux en 2020. 10 missions, dont l'une associant deux espaces, sont prévues en 2020, à laquelle s'ajoutent l'expertise exceptionnelle sur les lieux dans la Réserve naturelle de Weltenburger Enge (Allemagne) et l'expertise sur les lieux anticipée dans la Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg (Allemagne) conformément au point 6.b ci-dessus. Le Secrétariat rappelle qu'en raison de l'actuelle pandémie Covid-19, l'organisation des missions est gelée ; le Secrétariat étudiera des alternatives et tiendra le Groupe au courant.

Le Groupe de Spécialistes décide de mener les expertises sur les lieux dans les espaces énumérés dans le document [T-PVS/DE\(2019\)19](#) ainsi que dans les Réserves naturelles de Weltenburger Enge et de la Lande de Lunebourg.

Le Groupe de Spécialistes charge le Secrétariat d'organiser ces 13 missions en tenant compte des possibles perturbations liées à l'actuelle crise du Covid-19.

8. DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DU DIPLOME EUROPEEN

8.a Vision pour le Diplôme européen

Michael Usher, expert indépendant, présente sa vision du Diplôme européen pour la prochaine décennie (document [T-PVS/DE\(2020\)16](#)). Cette vision propose que d'ici 2030, la communauté des détenteurs du Diplôme soit internationalement reconnue, serve les aspirations des citoyens et soit explicite pour tous les secteurs de la société, et que ce Diplôme soit élevé au rang de la plus prestigieuse récompense pour les espaces protégés en Europe.

Il propose les actions suivantes pour la mise en œuvre de sa vision:

- Développer une stratégie de communication
- Diffuser plus largement les informations
- Se concentrer sur la Déclaration de Pise
- Réunions thématiques (organisation par un espace d'une manifestation sur une thématique commune, en invitant d'autres responsables d'espaces)
- Réunions anniversaires
- Etendre la communauté du DEEP à 100 espaces, et envisager de la limiter à ce nombre
- Redéfinir l'image du Diplôme européen

Les prochaines étapes pour le Groupe de Spécialistes seraient de se mettre d'accord sur la formulation de la vision, de décider d'une stratégie/feuille de route et de la mettre en œuvre.

La discussion qui s'ensuit porte sur la valeur ajoutée du Diplôme européen. Elle souligne qu'il s'agit d'un instrument sans égal grâce à son approche holistique qui couvre des écosystèmes complets – espèces, habitats, culture et patrimoine culturel, la contribution pour les êtres humains et les communautés locales – contrairement à d'autres récompenses qui portent sur des aspects plus spécifiques. La capacité du Diplôme européen à s'adapter aux défis actuels ou pressants de l'environnement, y compris au changement climatique, est également soulignée.

Les rapports entre le Diplôme européen et la Convention de Berne devraient encore être renforcés, car ce Diplôme est pratiquement le seul lien de la Convention de Berne avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Il faudrait rendre encore plus visible la protection des habitats par le Diplôme européen afin de renforcer son rapport à la Convention de Berne.

Le Groupe de Spécialistes remercie chaleureusement M. Usher pour la vision et les recommandations qu'il propose.

Le Groupe adopte la déclaration suivante relative à la vision pour le Diplôme européen:

D'ici à 2030, la communauté des titulaires du Diplôme:

- *est internationalement reconnue comme l'ensemble des paysages naturels les plus exceptionnels et les plus importants d'Europe;*
- *sert les aspirations des populations de protéger à la fois le patrimoine naturel et le patrimoine culturel de l'Europe;*
- *démontre à tous les secteurs de la société comment les zones protégées peuvent relever les nombreux défis environnementaux du 21^e siècle, offrant ainsi des modèles aux autres espaces protégés;*
- *aide tant les populations locales que les visiteurs à profiter des atouts naturels et culturels; contribue à ce que le Diplôme européen des espaces protégés soit reconnu comme la distinction européenne la plus prestigieuse pour le patrimoine naturel.*

A l'issue d'une consultation des membres du Groupe, l'expert indépendants et les responsables d'espaces diplômés sélectionnent les priorités suivantes qu'il convient de développer pour la mise en œuvre de la vision:

- diffuser plus largement les informations par le biais d'une stratégie de communication ou d'un bulletin d'information;
- rédiger une déclaration plus ciblée de promotion du Diplôme européen inspirée de la Déclaration de Pise adoptée à l'occasion du 50^e anniversaire du Diplôme;
- organiser des réunions thématiques afin de permettre aux responsables de se rencontrer, de discuter de préoccupations communes ou simplement de développer le sentiment d'appartenance à la communauté du Diplôme;

Ces domaines prioritaires devraient être examinés lors de la prochaine réunion du Bureau du Comité permanent de la Convention de Berne dans la perspective du Cadre post-2020 de la diversité biologique mondiale.

8.b Tableau de bord du Diplôme européen

Le Secrétariat décrit les progrès accomplis dans l'élaboration du [tableau de bord](#) et de la page internet du Diplôme. En 2019, d'anciens documents d'archive ont été numérisés et intégrés au tableau de bord, un processus qui se poursuit au fil de la numérisation des documents suivants par une société extérieure. A ce jour, la plupart des documents ont été intégrés.

Le Secrétariat présente également une nouvelle initiative consistant à ajouter des liens, via un logo, aux labels d'autres organisations (Biens du Patrimoine mondial et Réserves de biosphère). Les participants font observer que les organisations concernées pourraient envisager une initiative similaire sur leurs sites internet à l'égard du tableau de bord du Diplôme européen.

Le Groupe de Spécialistes se félicite des grands progrès accomplis dans l'ajout de documents d'archive au tableau de bord, se déclarent pleinement satisfaits de l'initiative et de l'aspect visuel du logo de l'organisation extérieure sur la page internet des espaces concernés et de ce que le projet d'inclure des cartes dans le tableau de bord soit maintenu.

8.c Base de données des espaces diplômés

En 2018, le Groupe de Spécialistes a chargé le Secrétariat d'entreprendre une actualisation de la base de données des espaces diplômés en vue d'étudier avec l'Agence européenne pour l'environnement la possibilité d'ajouter la base de données à la Base de données commune d'espaces protégés (CDDA) et, dans un deuxième temps, à la Base de données mondiales sur les aires protégées (WDPA) accessible via le portail internet de *Protected Planet*.

Les conclusions d'un premier tour de consultations des responsables d'espaces diplômés ont été présentées au Groupe l'année dernière. La base de données n'est pas encore complète car il manque les données des tableaux relatifs à 16 espaces ainsi que les données d'aménagement du territoire concernant 51 espaces.

En 2019, une deuxième consultation ciblée a permis d'actualiser les données des tableaux relatifs à 63 espaces et d'obtenir les données d'aménagement du territoire relatives à 42 espaces.

La base de données a été transmise à l'AEE et au CMSC du PNUE le 2 mars et contient les données relatives aux 73 espaces diplômés. Pour les espaces qui n'ont pas encore actualisé les données des tableaux, les données existantes sont examinées. Les espaces qui n'ont pas soumis de polygones sont géoréférencés par un point central. Le CMSC du PNUE devrait référencer le Diplôme européen sur le site *Protected Planet* au cours de l'année.

Le Groupe de Spécialistes salue vivement la base de données actualisée et son utilité potentielle pour la sensibilisation et l'amélioration de la visibilité des espaces diplômés. Il se déclare très satisfait d'apprendre que les espaces diplômés figureront sur le site internet de *Protected Planet* cette année.

8.d Cartographie des désignations / certifications multiples des espaces diplômés

En 2018, le Groupe de Spécialistes a chargé le Secrétariat de faire l'inventaire des autres certifications et désignations des espaces diplômés.

A l'issue de la première consultation des responsables d'espaces diplômés début 2019, qui a permis d'obtenir un retour d'informations de 57 des 73 espaces, une deuxième consultation ciblée a été organisée plus tard en 2019.

Le document [T-PVS/DE \(2019\)7 révisé](#) présente l'état des lieux de la cartographie des certifications ou désignations nationales et internationales des espaces diplômés. 12 espaces n'ont pas encore communiqué les informations demandées, mais le document est déjà suffisamment fourni pour constituer une source utile d'informations. Le document de cartographie propose désormais des liens vers les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et les Réserves de biosphère.

La faisabilité d'ajouter des liens vers des désignations supplémentaires sera étudiée.

Le Secrétariat informe également le Groupe de Spécialistes d'une réunion organisée avec des collègues du Centre du patrimoine mondial afin d'envisager les synergies possibles en matière de suivi.

Le Secrétariat du Centre du patrimoine mondial s'est déclaré très intéressé par une officialisation de la coopération par le biais d'un Mémoire de Coopération. Des discussions sont en cours.

Le Groupe de Spécialistes prend acte de l'état d'avancement de la cartographie des désignations/certifications multiples et salue sa pertinence et les efforts du Secrétariat.

9. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Le Secrétariat se concertera avec le Président pour notifier aux membres de la date de la prochaine réunion, et une réunion extraordinaire pourrait se tenir plus tard en 2020 pour aborder les questions qui n'ont pas pu faire l'objet d'une décision au cours de la présente réunion.

11. CONCLUSIONS DE LA REUNION

Le Président remercie les membres du Groupe de Spécialistes, y compris les deux nouveaux membres de la Grèce et de l'Espagne, les experts indépendants, les responsables des espaces diplômés et le Secrétariat pour leurs efforts considérables et clôt la réunion.

ANNEXE 1 – PROGRAMME

		Documents	Expected results
Wednesday 18 March			
9.30	1. Opening of the meeting <i>Mr Jan Plesnik (Czech Republic), Chair of the Group of Specialists</i>		
	2. Adoption of the agenda	Meeting agenda T-PVS/Agenda(2020) 1 For adoption	Members of the Group of Specialists are informed of the aims of the meeting and adopt the agenda.
	3. General information on activities presenting an interest for the work of the Group of Specialists		
	3.a Short presentation of the report of the meeting of the group in 2019 and of the activities undertaken during the last year <i>Mr Jan Plesnik (Czech Republic), Chair of the Group of Specialists</i>	Report of the 2019 meeting of the Group of Specialists on the European Diploma for Protected Areas T-PVS/DE (2019) 13 For information	The salient points of the 2019 meeting of the Group of Specialists are recalled.
	3.b Follow up by the Secretariat on the conclusions of the 2019 meeting of the Group of Specialists <i>Presentation by the Secretariat</i>	Extract from the list of decisions and adopted texts on the European Diploma for Protected Areas, at the 39th meeting of the Standing Committee to the Bern Convention T-PVS/DE (2020) 10	Members of the Group of Specialists are informed of the follow up given to the outcomes and decisions of the 2019 meeting of the Group of Specialists.

		<p>List of renewal resolutions adopted by the Committee of Ministers in 2019 T-PVS/DE (2019) 20</p> <p>For information</p>	
	<p>4. Pending draft Resolutions from 2019</p> <p><i>Presentation by the Secretariat</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to exchange views with the authorities of Netherland regarding their concerns on the conditions attached to the draft Resolutions renewing the European Diploma to the De Oostvaardersplassen Nature Reserve and to the Weerribben-Wieden National Park</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the De Oostvaardersplassen Nature Reserve T-PVS/DE (2019) 11</p> <p>Report on the assessment visit to the Weerribben-Wieden National Park T-PVS/DE (2019) 9</p> <p>Draft Resolutions regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the De Oostvaardersplassen Nature Reserve and to the Weerribben-Wieden National Park discussed in 2019 T-PVS/DE (2020) 11</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a revised wording of the conditions attached to the draft Resolutions renewing the European Diploma to the De Oostvaardersplassen Nature Reserve and to the Weerribben-Wieden.</p>
	<p>5. Results of the advisory visits, discussion and proposals to the Committee of Ministers of the Council of Europe</p>		
	<p>5.a Doñana National Park (Spain)</p> <p><i>Presentation by Mr Olivier Biber</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Doñana National Park T-PVS/DE (2020) 01</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Doñana National Park which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption</p>

	<i>appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i>	Doñana National Park T-PVS/DE (2020) 12 For discussion and decision	
	5.b Germano-Luxembourg Nature Park (Germany/Luxembourg) <i>Presentation by Mr Olivier Biber</i> <i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i>	Report on the assessment visit to the Germano-Luxembourg Nature Park T-PVS/DE (2019) 15 Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Germano-Luxembourg Nature Park T-PVS/DE (2020) 12 For discussion and decision	Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Germano-Luxembourg Nature Park which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.
	5.c Berchtesgaden National Park (Germany) <i>Presentation by Mr Robert Brunner</i> <i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i>	Report on the assessment visit to the Berchtesgaden National Park T-PVS/DE (2020) 02 Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Berchtesgaden National Park T-PVS/DE (2020) 12 For discussion and decision	Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Berchtesgaden National Park which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.

	<p>5.d Danube Delta Biosphere Reserve (Romania)</p> <p><i>Presentation by Mr Robert Brunner</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Danube Delta Biosphere Reserve T-PVS/DE (2019) 18</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Danube Delta Biosphere Reserve T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Danube Delta Biosphere Reserve which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>
	<p>5.e Fair Isle National Scenic Area (United Kingdom)</p> <p><i>Presentation by Mr Robert Brunner</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Fair Isle National Scenic Area T-PVS/DE (2020) 03</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Fair Isle National Scenic Area T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Fair Isle National Scenic Area which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>
	<p>5.f Regional Park Gallipoli Cognato (Italy)</p> <p><i>Presentation by Mr Eladio Fernández-Galiano</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Regional Park Gallipoli Cognato T-PVS/DE (2019) 14</p> <p>Draft resolution regarding the award of the European Diploma for Protected Areas to the Regional Park Gallipoli Cognato T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution awarding the European Diploma to the Regional Park Gallipoli Cognato which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>

	<p>5.g Regional Park of Migliarino, San Rossore and Massaciuccoli (Italy)</p> <p><i>Presentation by Mr Pierre Galland</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Regional Park of Migliarino, San Rossore and Massaciuccoli T-PVS/DE (2019) 15</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Regional Park of Migliarino, San Rossore and Massaciuccoli T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Regional Park of Migliarino, San Rossore and Massaciuccoli which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>
	<p>5.h Vashlovani Protected Areas (Georgia)</p> <p><i>Presentation by Mr Pierre Galland</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Vashlovani Protected Areas T-PVS/DE (2020) 04</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Vashlovani Protected Areas T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Vashlovani Protected Areas which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>
	<p>5.i Ipolytarnóc Protected Area (Hungary)</p> <p>Presentation by Mr Maurice Hoffmann</p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Ipolytarnóc Protected Area T-PVS/DE (2020) 05</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Ipolytarnóc Protected Area T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Ipolytarnóc Protected Area which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>

	<p>5.j Szénás Hills Protected Area (Hungary)</p> <p><i>Presentation by Mr Bev Nichols</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Szénás Hills Protected Area T-PVS/DE (2020) 14</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Szénás Hills Protected Area T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Szénás Hills Protected Area which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>
	<p>5.k Karlštejn National Natural Reserve (Czech Republic)</p> <p><i>Presentation by Ms Ana Rainho</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Karlštejn National Natural Reserve T-PVS/DE (2020) 08</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Karlštejn National Natural Reserve T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Karlštejn National Natural Reserve which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>
	<p>5.l Bile Karpaty Protected Landscape Areas (Czech Republic)</p> <p><i>Presentation by Ana Rainho</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Bile Karpaty Protected Landscape Area T-PVS/DE (2020) 09</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Bile Karpaty Landscape Reserve T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Bile Karpaty Protected Landscape Area which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>

	<p>5.m Berezinsky State Biosphere Reserve</p> <p><i>Presentation by Ms Blanca Ramos</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Berezinsky State Biosphere Reserve T-PVS/DE (2020) 06</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Berezinsky State Biosphere Reserve T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Berezinsky State Biosphere Reserve which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>
	<p>5.n Podyji National Park (Czech Republic)</p> <p><i>Presentation by Mr Peter Skoberne</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Podyji National Park T-PVS/DE (2020) 13</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Podyji National Park T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Podyji National Park which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>
	<p>5.o Sasso Fratino Integral Nature Reserve (Italy)</p> <p><i>Presentation by Mr Peter Skoberne</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the conclusions of the on-the-spot appraisal visit report and to exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Report on the assessment visit to the Sasso Fratino Integral Nature Reserve T-PVS/DE (2020) 07</p> <p>Draft resolution regarding the renewal of the European Diploma for Protected Areas awarded to the Sasso Fratino Integral Nature Reserve T-PVS/DE (2020) 12</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on a draft resolution renewing the European Diploma to the Sasso Fratino Integral Nature Reserve which will be sent to the Committee of Ministers for formal adoption.</p>

	<p>6. Presentation of the reporting results by the Secretariat and the Group of Specialists</p>		
	<p>6.a Analysis of the annual reports</p> <p><i>Introduction by the Secretariat</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to share their comments on and discuss the outcomes of the annual reports and exchange views on possible follow up.</i></p>	<p>Compilation of the analysis of the annual reports T-PVS/DE (2020) 17</p> <p>Link to the dashboard of the European Diploma for Protected Areas</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>The compliance of the Diploma holding areas with the conditions and/or recommendations attached to the award/renewal of the European Diploma is assessed and possible areas at risk requiring a closer monitoring or even an exceptional on-the-spot appraisal visit are identified.</p>
	<p>6.b Follow up on the areas identified in 2019 as requiring particular attention:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Scandola Nature Reserve (France) • Lüneburg Heath Nature Reserve (Germany) • Abruzzo Lazio and Molise National Park (Italy) • Weltenburger Enge Nature Reserve • Wurzacher Ried Nature Reserve <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to exchange views on the situation of Diploma holding areas identified as requiring closer attention and to agree on follow up actions in the light of the 2019 annual reports and the information received by the Secretariat.</i></p>	<p>Compilation of the analysis of the annual reports T-PVS/DE (2020) 17</p> <p>Report on the assessment visit to the Scandola Nature Reserve T-PVS/DE (2019) 2</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Follow up on the monitoring of Diploma-holding areas requiring particular attention is agreed on.</p>
	<p>7. On-the-spot appraisal visits in 2020</p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to exchange views on the on-the-spot appraisal visits to be carried out in 2020</i></p>	<p>List of areas whose Diploma should be renewed in 2021 T-PVS/DE (2019) 19</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Diploma holding areas whose Diploma is due in 2021 and for which an-the-spot appraisal visit is to take place in 2020 are identified.</p>

	8. Strategic Development of the European Diploma		
	<p>8.a Vision for the European Diploma</p> <p><i>Presentation by Mr Michael Usher</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are invited to discuss the vision for the European Diploma and exchange views on the possible follow up.</i></p>	<p>Vision for the European Diploma T-PVS/DE (2019) 16</p> <p>For discussion and decision</p>	<p>Members of the Group of Specialists agree on the follow up to be given the vision and priority actions for promoting the European Diploma.</p>
	<p>8.b Dashboard of the European Diploma</p> <p><i>Presentation by the Secretariat</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are updated on the latest developments of the dashboard.</i></p>	<p>Link to the dashboard of the European Diploma for Protected Areas</p> <p>For information</p>	<p>Members of the Group of Specialists take note the state of play of the dashboard and suggest possible improvements.</p>
	<p>8.c Database of Diploma holding areas</p> <p><i>Presentation by the Secretariat</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are updated on the state of play of the database of Diploma holding areas and of its contribution to raise the visibility of the European Diploma.</i></p>	<p>For information</p>	<p>Members of the Group of Specialists take note of the development of the database of Diploma holding areas.</p>
	<p>8.d Mapping of the multiple designations / certifications of the Diploma holding areas</p> <p><i>Presentation by the Secretariat</i></p> <p><i>Members of the Group of Specialists are updated on the follow up on the mapping of multiple designations/certifications initiated in 2019 and discuss ways to further streamline the monitoring</i></p>	<p>Map of the multiple designations / certifications awarded to Diploma holding areas T-PVS/DE (2019) 7 rev</p> <p>For information</p>	<p>Possible avenues to ensure a better coordination of the monitoring with the authorities in charge of the designations / certifications for protected areas overlapping with the European Diploma are identified.</p>

	<i>mechanisms of other designations/certifications for protected areas and the one of the European Diploma.</i>		
	9. Any other business		
	10. Date and place of the next meeting		
	11. Conclusions of the meeting		
17.00	<i>Thursday 19 March</i> End of the meeting		